



facilitateur d'implantation

Communiqué de presse

Genève, le 10 octobre 2024

DÉFI'24 de la FTI : « 575 Zibay » et « l'Automate à colis ZIPLO » ont été récompensés pour leur capacité à optimiser l'utilisation du sol et les surfaces de production, ainsi que pour la mutualisation inter-entreprise.

Ce jeudi 10 octobre, la Fondation pour les terrains industriels de Genève (FTI) a organisé sa rencontre annuelle, attendue par les acteurs du secteur. Durant la soirée, les lauréats du DÉFI'24 ont chacun reçu un soutien de CHF 10'000.- remis par la BCGE. Plus de 400 personnalités ont pu découvrir ces projets exemplaires et assister à un débat sur les places dans la ville de l'économie industrielle et artisanale.

Le DEFI de la FTI

Au printemps 2024 et pour la deuxième année consécutive, la FTI a lancé son DÉFI, un concours qui vise à encourager la transition écologique et valoriser des projets novateurs s'inscrivant dans une démarche de développement durable. La remise des Prix a eu lieu lors de la rencontre annuelle de la FTI, qui s'est déroulée au Bâtiment MÉTIERS VERNIER. En présence de Madame Delphine Bachmann, Conseillère d'Etat en charge du Département de l'économie et de l'emploi, de Monsieur Martin Staub, Maire de la Ville de Vernier, de Monsieur Guy Vibourel, Président du Conseil de Fondation de la FTI et de Monsieur Guillaume Massard, Directeur général de la FTI, cette soirée a permis de mettre en lumière les enjeux liés à l'optimisation du sol et des surfaces de production, un thème au cœur des préoccupations actuelles de l'économie industrielle et artisanale.

Les lauréat 2024

1. Catégorie Réalisation

Le jury a récompensé l'atelier d'architecture 109 SA pour sa réalisation "575 - Zibay", un hôtel logistique et industriel en cours de construction. Le bâtiment hébergera deux entreprises aux activités très différentes, Mathez SA (spécialiste des travaux de maçonnerie et du béton armé) et Sauvin Schmidt SA (gestion immobilière de sites industriels), induisant une forte mutualisation inter-entreprise. L'architecture du bâtiment exploite au mieux le volume pour répondre aux besoins de chaque entreprise, en intégrant à la fois des locaux administratifs, des rayonnages industriels avec plusieurs niveaux et un portique de levage.

En plus du gain lié au partage des surfaces, le bâtiment répond aux critères de haute performance énergétique et recourt à une part importante de béton bas carbone. Ses propriétaires ont largement végétalisé la parcelle ainsi que la toiture et ils ont adopté une conception facilitant la déconstruction, pour anticiper les besoins futurs.

2. Catégorie Projet

Thomas Stenger souhaite installer un automate à colis au cœur de la zone industrielle de Plan-les-Ouates. Cet équipement permettra aux entreprises et aux personnes travaillant dans le quartier de recevoir et d'envoyer des marchandises ou des colis à travers un réseau mutualisé et multi-utilisateurs 24/7.

Le réseau CHIP comprend déjà 80 casiers sur 4 points relais dans le canton. Il s'inspire d'expériences réussies ailleurs en Europe (Autriche, Pologne) de casiers connectés accessibles tant aux transporteurs pour la livraison du dernier kilomètre, qu'à la vente directe entre commerçants/artisans et habitant.e.s d'un quartier (modèle « Click & Collect »). La solution CHIP se distingue des réseaux de casiers mono-opérateurs par son principe de mutualisation accessible à toute personne ou entreprise pour tout type d'usage. L'automate est entièrement autonome en énergie et différentes tailles de casier sont disponibles, en fonction des besoins des entreprises présentes sur le site.

Le jury

« Ces projets exemplaires répondent aux défis environnementaux actuels tout en promouvant une gestion plus efficace et solidaire des ressources foncières. Les lauréats se sont particulièrement démarqués par leur approche inventive et durable, contribuant ainsi à l'amélioration continue des pratiques industrielles en milieu urbain », précise Delphine Louillet, présidente du jury.

La composition du jury 2024 était la suivante : Delphine Louillet, Présidente du jury et Référente écoParc de la FTI, Nathalie Hardyn, Directrice du département politique CCIG, Sylvie Hoecht, Directrice adjointe de la Banque Cantonale de Genève, Thomas Jusselme, Professeur à la Haute école d'ingénierie et d'architecture de Fribourg et Alexia Dufour, Attachée de direction de l'Office cantonal de l'environnement.

Liens utiles

Site internet de la FTI : <https://www.ftige.ch/>

Page du DÉFI'24 : https://www.ftige.ch/le_defi_2024/

Pages de présentation des lauréats :

[DÉFI'24 – Prix Projet – FTI \(ftige.ch\)](#)

[DÉFI'24 – Prix Réalisation – FTI \(ftige.ch\)](#)

Visuels HD (libres de droit)

[Lien pour accéder aux photos HD](#)

Photo n°1 – les 2 lauréats

1^{er} prix de la catégorie Projet : CHIP Sàrl, représenté par M Thomas Stenger à gauche

1^{er} prix de la catégorie Réalisation : Atelier 109 SA Architectes, représenté par M. Gian-Franco Dell'Olio, à droite

Photo n°2 – Les lauréats et l'équipe de la FTI : M Guy Vibourel, Président de la FTI, M Guillaume Massard, Directeur Général de la FTI, Mme Delphine Louillet, Présidente du Jury, Référente écoParc et durabilité de la FTI.

Photo n°3 – Les intervenants de la Rencontre annuelle de la FTI.

Contacts presse

Voxia

Nathalie Favre

nathalie.favre@voxia.ch

076 680 22 73

FTI

Jean-Manuel Mourelle

jean-manuel.mourelle@ftige.ch

078 619 21 29

Av. de la Praille 50 - CH-1227 Carouge

À propos de la FTI

La FTI est un établissement public autonome qui planifie, développe, équipe et gère l'ensemble des périmètres industriels du canton. Elle veille à proposer des surfaces de production à des prix compétitifs, aussi bien pour des artisans que des PME ou des groupes industriels. Elle accompagne l'implantation et le relogement des entreprises, favorisant l'émergence de projets immobiliers novateurs et durables, dans un souci de diversité économique et de qualité de vie des utilisateurs. La FTI est également chargée de mettre en œuvre les principes d'écologie industrielle et pilote la transition des zones industrielles en écoParcs.